
SPEAKER: Pierre, puisque nous avons le quorum, nous allons commencer. S'il vous plait commencez l'enregistrement et on commence.

GISELLA GRUBER: Merci, Olivier. L'enregistrement commence.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Bonjour, bonjour à tous c'est donc l'appel en téléconférence d'ALAC mensuelle du 29 avril 2014. Il est 14 heures UTC et nous allons commencer et voir un petit peu qui est là est adopter notre ordre du jour.

Alors Gisella qui est là.

GISELLA GRUBER: Merci Olivier. Donc, aujourd'hui sur cet appel nous avons sur le canal anglais Olivier Crépin-Leblond, Evan Leibovitch, Tijani Ben Jemaa, Maureen Hilyard, Sandra Hoferichter, Eduardo Diaz, Alan Greenberg, Holly Raiche, Beran Gillen, Ron Sherwood, Roberto Gaetano, Sebastien Bachollet, Judith Hellerstein,, Allan Skuce, Mwendwa Kivuva, Glenn Mc Knight, Pastor Peters Garth Grahams, Mercy Moyo, Anthony Niiganii, Sivasubramanian Muthusamy, Sunil Lal (South Pacific Computer Society) Roosevelt King et Ali AlMeshal.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Sur le canal espagnol nous avons Leon Sanchez et Fatima Cambronero et Leon est peut être sur le canal anglais.

Sur le canal français, on a Hadja Ouattara. Et aujourd'hui, on a les excuses de Christopher Wilkinson, Jean-Jacques Subrenat, Albreto Soto, Gunela Astbrink et Rudi Vansnick.

Au niveau du personnel ICANN: Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Ariel Liang, Erri Agnew et moi-même Gisella Gruber.

Cheryl Langdon-Orr va aussi nous rejoindre sur l'Adobe connect. Aujourd'hui nos interprètes sur le canal français sont Claire et Aurélie. Sur le canal espagnol, Sabrina et David.

Nous vous demandons de donner votre nom avant de prendre la parole pour la retranscription et pour aider les interprètes à vous identifier sur les différents canaux. Si vous êtes sur la bande audio et sur l'Adobe connect, s'il vous plait, mettez vos ordinateurs en muet et parlez à une vitesse normale.

Lorsque vous prenez la parole, vous permettez à nos interprètes de faire un bon travail. Si vous voulez poser, nous vous demandons d'utiliser le système pour lever la main sur Adobe connect. Si vous n'êtes pas sur Adobe connect, nous vous demandons de dire que vous voulez prendre la parole et Olivier vous donnera la parole. Merci. Olivier je vous rends la parole.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Si vous n'êtes pas sur l'Adobe connect et si vous voulez prendre la parole, je vous demanderai de donner votre nom. Comme ça je connais qui veut prendre la parole et ne me dites pas « excusez-moi, excusez-moi » parce que je ne sais pas qui veut prendre la parole.

Hier, nous avons adopté notre ordre du jour. C'est un long ordre du jour aujourd'hui. Donc, on va voir qu'il y a des divers à ajouter à la fin de notre ordre du jour et voir si on accepte l'ordre du jour tel qu'il est. Bien, personne ne lève la main, donc je vois que vous êtes d'accord. Alors, on avance. Notre ordre du jour est adopté tel qu'il est et nous passons au premier point de notre ordre du jour, pardon, au point deux de l'ordre du jour et que l'appel est déjà fait et nous passons au point trois: révision des actions à suivre de la réunion de Singapour et je vous demande de regarder la page Wiki qui est reliée au lien qui figure dans notre ordre du jour.

Voilà le travail que nous avons fait à Singapour avec les actions à suivre qui nous reste à gérer. Il y en a plusieurs si on regarde jour par jour. Alors, voyons, les actions à suivre qui doivent être faites, qui nous reste à faire.

Donc, pour le premier jour dimanche, pour l'atelier d'ALAC et du leadership régional, on avait une discussion avec Dunken et Kris. On devait faire un suivi avec Kris sur le Hub d'ICANN Académie sur Icann.org, vers le site d'ICANN.

Alors le personnel s'il vous plait.

HEIDI ULLRICH: bonjour. Oui, nous avons fait cela. On avait dit qu'on allait le faire quelques mois après. Donc, on le refera dans quelques mois. Ensuite, les discussions donc. Le personnel ICANN va nous envoyer un rapport concernant la conformité d'UDRP et la présentation. On a la présentation d'Alan. Alors, est ce qu'il y a eu, je donne la parole au personnel, un changement?

HEIDI ULLRICH: Oui, on en a parlé avec Garth. On a parlé du numéro un qui a déjà. Pour conclure, je n'ai pas entendu parler, je n'ai pas eu de nouvelles de sa part.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Heidi. Garth n'est pas en ligne en ce moment. Donc, c'est difficile de lui poser une question, mais je vois qu'Alan Greenberg et là. Donc, Alan vous avez la parole.

ALAN GREENBERG: Merci. Est-ce que je peux avoir une précision Heidi? Pour voir si vous avez parlé avec.

HEIDI ULLRICH: Oui, il y a eu un mail qui a été envoyé aussi à Maggy pendant la réunion de Singapour et Garth n'a pas complété cette action à suivre. Ce n'était pas très clair en fait. Je pense que la première partie concernait le rapport qu'il devait envoyer à ALAC. Donc, est ce que ça était fait? Si ce

n'est pas fait, ce n'est pas complet. Je crois qu'il y a un point ici outre ma présentation et je sais que j'ai envoyé ma présentation.

ARIEL LIANG:

J'ai reçu votre présentation. Je sais cela. Ce qui m'intéresse c'est l'autre partie, c'est-à-dire l'email que Garth devait envoyer qui comprenait son rapport sur l'UDRP, c'est les procédures de l'UDRP. Donc, apparemment ça n'a pas été fait. Si ça était fait, à ce moment-là ont déjà réalisé cette action à suivre. Je crois qu'on a besoin de précisions.

On essayera d'obtenir après cet appel. On passe à la prochaine action à suivre qui serait qu'Heidi Ullrich doit envoyer un email à Garth. Oui, de nouveau, c'est moi. Je lui ai demandé. Je lui envoyé quelque emails, mais je n'ai pas eu de réponses. Donc, je vais continuer à essayer de le joindre

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Bien, très bien. Nous passons au point suivant. En attendant, essayons de voir avec Garth. Si Garth arrive sur cet appel, on peut essayer de lui pose la question et d'obtenir cette information. Nous avons besoin de ton opinion. C'était la principale réunion qu'on a eu dimanche et donc on a besoin de savoir, d'avoir la réponse. Ensuite, la réunion avec le SSAC avec Patrick et Tim. Donc, ALAC devait à travers la liaison de SSAC fournir du soutien et une contribution sur cette nouvelle initiative concernant les problèmes de sécurité et de stabilité y compris le rapport SSAC destiné à une audience plus large qui comprend les utilisateurs

finaux. Julie est concernée par cette action à suivre. Donc, on lui donne la parole. Julie, vous avez la parole.

Apparemment elle ne nous entend pas ou elle est en muet. Bien, si vous voulez, enlevez la fonction muet sur votre micro et astérie ou étoile 7.

HEIDI ULLRICH:

Je crois qu'elle va arriver. Donc, nous sommes en train de regarder l'action à suivre concernant la réunion avec le SSAC. ALAC à travers la liaison SSAC doit fournir sa contribution et soutien à la nouvelle initiative. C'est entrepris par les équipes de SSAC ICANN et les équipes ou les personnel des communications d'ICANN pour mieux aborder les problèmes de sécurité et de stabilité y compris le rapport de SSAC destiné à une audience plus large qui comprend les utilisateurs finaux.

Je pense que cette action à suivre est un petit peu courte Est-ce que vous avez des avantages de renseignements, de données là-dessus?

JULIE HAMMER:

Olivier bonjour. Je dirai que je n'ai rien de plus à ajouter aujourd'hui. Merci

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

On continue à avancer. S'il vous plait, occupez-vous de cela puisque, bien.

JULIE HAMMER: Elle a été occupée par la question de la transition et de la fonction IANA et il n'y a pas eu vraiment de temps de s'occuper de cela.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Julie. On va essayer d'avancer comme même dans ce domaine-là pour la prochaine fois. Nous passons à la prochaine action à suivre. Donc, vous voyez que la plupart des actions à suivre ont été complété. Donc, on va descendre jusqu'à mercredi 26 mars. Il nous reste une action à suivre qui concerne Ariel Liang qui doit travailler avec Alan Greenberg et Dev Anand Teelucksingh pour la souscription à la liste de diffusion et les règles de procédures. Je sais que c'est un travail qui est en cours de réalisation actuellement. Si la semaine prochaine on a un appel en conférence. Vous avez une téléconférence Alan?

ALAN GREENBERG: Oui, je pense qu'elle aura lieu la semaine prochaine. Tout dépend du travail que j'ai à réaliser avant pour réaliser un petit peu ce qui est sur la liste de diffusion. Je voulais donc trouver une règle, une forme de règle rationnelle, une justification de cet ensemble de règles, mais ça va être long à réaliser.

Donc, je voudrai d'abord voir ce que les personnes utilisent et comment est-ce que les personnes utilisent la liste de diffusion et ensuite, essayer de trouver une série de règles de procédures dans ce sens. Voilà.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Bien, merci beaucoup Alan et on continue à avancer et on arrive à la réunion mensuelle d'APRALO. Il doit commencer à collecter les musiques locales pour les classer.

Je vais demander aux RALOS s'ils ont reçu cette demande jusqu'à maintenant. Est-ce qu'on n'a pas reçu cette demande s'il vous plait? Si c'est le cas, dites-le nous. Je pense que ça devrait avoir été reçu par les leaders des RALOS. Je sais qu'il y a eu certaines discussions sur la liste de diffusion. Mais, voilà, je vous remercie de nous donner l'occasion.

Ensuite, on passe à la première partie de la réunion d'ATLAS 2. Je vais passer aux actions à suivre. Je ne peux avoir toutes les actions à suivre qui sont liés à ATLAS 2, mais je vois que de nouveau il y a un problème de musique à collecter et puis on fait un petit peu plus vite puisque Nancy doit s'en occuper. Nancy doit aussi voir si la salle winter peut être changée pour le lundi après. Elle doit être changée et qu'on peut changer son format. On pourrait voir si on peut changer le format des tables. On a eu des commentaires là-dessus Nancy

HEIDI ULLRICH: J'ai suivi cela et on est en train de voir si l'équipe qui s'occupe de l'organisation des salles peut s'en occuper.

OLIVIER CREPIN LE-BLOND: Bien Heidi. La suppression des tables ça serait ça. La suppression des tables c'est quelque chose que nous pouvons faire. Le problème c'est de les remettre ensuite à leur place et de remettre les micros etc. ça c'est plus compliqué.

HEIDI ULLRICH: Je crois qu'on ne peut pas toucher les tables parce qu'elles sont toutes connectées au système. Donc, ça serait très compliqué. Je pense que la question qui a été posée c'est: est ce qu'il va y avoir d'autres réunions après 14:30. A ce moment là, notre équipe peut demander à ce que le format de la salle soit changé et il resterait comme ça après.

OLIVIER CREPIN- LEBLOND: Bien, merci on continue et après cela on descend un petit peu. On ne va pas regarder la réunion du groupe de travail de l'Académie. On va passer au point des réunions de développement thématique d'ATLAS 2. Il nous faut identifier les présidents et les rapporteurs de chaque panel. Je crois que ça n'a pas été identifié. Evan, vous avez la parole.

EVAN LEIBOVITCH: Oui, bonjour Olivier. Je m'excuse. Je viens d'entendre une mauvaise nouvelle. Il y a une personne qui est morte dans ma famille. Donc, je vais devoir quitter cet appel et je reviendrai le plus vite possible.

OLIVIER CREPIN- LEBLOND: Ok,Evan, pas de problèmes. Nous regrettons ce décès dans votre famille et nous espérons que vous pourrez revenir bientôt sur l'appel et Tijani vous avez la parole la parole.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Olivier. Je ne pense pas que l'action à suivre est exactement cela. Je pense qu'il fallait identifier les présidents et les rapporteurs et on en a parlé à Singapour et ensuite il y a eu un appel pour que les volontaires se présentent et je n'ai pas vu beaucoup de volontaires qui se sont présentés. Je l'ai déjà dit à Singapour. Je vais le répéter aujourd'hui. Je l'ai déjà dit dans différentes téléconférences. Lorsqu'on demande aux gens de se présenter comme volontaires, il faut. Nous avons eu quelques volontaires, mais ils ne sont pas vraiment capables d'assumer ce type de rôle. C'est très clair. On a besoin de gens qui aient certaines expériences. Pour être président, il faut avoir certaines compétences. Pour être rapporteur, il faut avoir d'autres compétences et les personnes qui se portent volontaires, parfois, n'ont pas ces compétences. C'est un problème.

Donc, je regrette de vous dire que nous avons une situation dans laquelle les personnes qui se sont présentés n'ont pas pu être acceptées et nous devons présenter une série de critères pour ce type de fonction et nous espérons qu'en fonction de ces critères nous aurons des gens qui vont se présenter et qui ne sont pas vexés de ne pas avoir été acceptés.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup Tijani et je pense que nous devons continuer à travailler sur ce point là et le groupe des événements maintenant, c'est-à-dire Aziz, Alan, Wolf, Sandra, Adams, Tijani et Roberto et Jean Jacques subrenat.

Alors, je ne sais pas trop s'il faut faire ici. Est-ce que ce prochain appel a eu lieu? Gisella, vous êtes peut être ne muet.

GISELLA GRUBER: Oui, excusez-moi, mon action à suivre, le groupe d'événements est correct et il aurait dû présenter cela le 7 avril.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Bien, donc le groupe d'événements pour le prochain appel qu'est ce que c'est?

GISELLA GRUBER: Nous avons eu un groupe d'événements. On demande aux personnes qui sont sur cette téléconférence.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Très bien. Continuons à descendre et on arrive au bas de la page et on a 28 mars 2014, le vendredi. C'est l'action à suivre pour l'équipe de leadership d'ALAC et la réunion de cette équipe. Si on nous dit que le personnel doit vérifier que tous les leaders des équipes d'ATLAS 2 vont faire le suivi de nombre de personnes qu'ils ont dans leurs équipes complètes et qui pensent participer à ATLAS.

HEIDI ULLRICH: Ce n'est pas été fait. Personnellement, je ne comprends pas très bien ce que ça veut dire. Le personnel de leurs groupes, le nombre d'heures

consacrés aux appels, aux téléconférences, quelque chose que je n'ai pas bien compris. Donc, j'aimerais qu'on me donne des précisions.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Heidi. Je vois qu'ici il y a des personnes qui lèvent la main. Donc, Tijani, vous avez la parole. Oui, Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG: Je pense que c'était une action à suivre pour mettre l'accent sur le fait qu'il fallait s'en occuper ou c'est, en tout cas, ce que j'ai compris dans la discussion qui a eu lieu à Singapour.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Très bien, puisque c'est une action à suivre destinée au personnel, je vais demander au personnel de s'en occuper et nous pouvons laisser cela de côté. Je vais demander maintenant si vous avez des commentaires ou des questions sur les actions à suivre que nous venons de voir maintenant. Si ce n'est pas les cas, on passe au point quatre de notre ordre du jour. C'est la révision de la candidature des ALS, les candidatures actuelles.

Je crois que c'est Natalie qui devait s'en occuper, mais il me semble que Natalie n'est pas sur cet appel. Bien, est ce que quelqu'un d'autre peut s'en occuper? Vous êtes peut être en muet. Excusez-moi. Non elle, n'es pas sur cet appel, Natalie.

Vous savez le nombre de voix qu'on a eu?

ARIEL LIANG: Oui, nous avons actuellement des candidatures d'ALS. On avait 97 et ce soir à 23 heures UTC, le vote était fermé. Donc, je pense que la raison pour laquelle on doit certifier les ALS comprend la candidature 183 et le groupe de mal voyants et de non voyants aussi et pour reste, pour la page de l'ordre du jour, de 198, 199, 200, 201,170 sont des candidatures en suspend et j'attends de voir un petit peu qu'on me donne confirmation.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup pour cela. Je m'inquiète un petit peu de ce qui est écrit et si s'il y ait sur l'ordre du jour, ce n'est pas exactement ce que vous avez dit. Donc, je m'inquiète un petit peu dans ce sens et je crois que la seule que je peux en conclure c'est qu'on a beaucoup de candidatures actuellement d'ALS qui sont en train de suivre ce processus de candidatures. Donc, c'est une bonne nouvelle. On a un nombre total d'ALS qui sont 171 qui se présentent. Nous aurons un point dans notre ordre du jour plus loin qui va aborder la question de la dé-certification des ALS puisque nous avons des structures AT-Large qui ne sont plus opérationnels et qui vont devoir être dé-certifiés. Donc, on en parlera un petit peu plus loin.

En tout cas, c'est très agréable qu'on a un grand nombre de candidatures d'ALS qui vont se joindre à nous. La Public Media, Vision Blind Users group, le groupe donc d'utilisateurs mal voyants et non voyants. Ça fait plaisir de voir tout cela. C'est bien que ces gens veuillent se joindre à nous pour travailler. Je ne sais pas si Vincent est là, sur cet

appel. Nous avons beaucoup de gens sur notre appel aujourd'hui et en tout cas je leur souhaite la bienvenue et j'espère qu'on aura beaucoup d'autres communes représentants ou ALS qui veulent représenter leurs communautés qui vont se présenter et qui vont présenter leurs candidatures.

TIJANI BEN JEMAA:

J'ai une question concernant le nombre d'ALS certifiés avant le 31 décembre 2013 parce que ces ALS vont participer au sommet d'ATALS. Je veux savoir combien d'ALS nous aurons au sommet D'ATLAS. C'est pour ça que c'est important.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Je ne sais pas si c'est réponse que vous attendiez Tijani, mais ça se rapproche. Nous avons prévu 160 ALS, mais il devrait y en avoir près de 160. Depuis, il y a eu plusieurs ALS qui ont présenté leurs candidatures et je crois qu'on s'approche des 170 très rapidement et on va même aller au-delà de ce chiffre. A l'heure actuelle, d'ailleurs qui figure à l'ordre du jour, il est intitulé: nombre d'ALS: 171. Donc, c'est le chiffre qu'on nous vous posons.

Vous savez que la règle a été fixée pour que les ALS présentent leurs demandes avant la fin décembre, donc avant le premier janvier. Toute ALS ayant présenté sa candidature avant cette date et ayant respecté et répondu aux critères à accepter. Les autres, malheureusement ne pourront pas le faire. Nous avons dû appliquer ou fixer une date butoir et je ne sais pas combien d'ALS il y aura en tout.

Toutes les ALS étant qualifiées pour ces candidatures. Je vais les nommer à la fin de cet appel. Passons au point suivant de notre ordre du jour: les rapports. Je vous invite à lire les rapports sur l'EURALO et la liaison et les rapports mensuels de l'ALAC. Je crois qu'il s'agit [inaudible 00:23:08] les rapports At-Large des groupes de travail. Egalement les rapports pour le ccNSO, le SSAC. Egalement le rapport de liaison NCG.

Peut être qu'il faudrait faire une modification sur la page à cet égard et également le groupe de travail de liaison qu'avaient l'ALAC et également le GNSO et le ccNSO, le groupe de liaison entre ces deux entités. Egalement la liaison de GNSO pour fournir un rapport sur les activités du GNSO. Vous avez la parole.

ALAN GREENBERG:

Je crois que je n'ai rien à ajouter par rapport à ce qui a déjà été dit. La seule question actuelle c'est les règles du groupe intercommunautaires qui vont être diffusés en fin de semaine. Sur ce point, je crois que l'ALAC, les membres formels et observateurs de l'ALAC, devraient ratifier quels sont les membres réels, mais je crois que pour l'ensemble, nous sommes prêt pour l'appel formel et pour en parler avec le personnel du GNSO. Je ne crois pas qu'il y a d'autres choses à dire sur ce point. Le GNSO est en train, d'après moi, de fonctionner de manière beaucoup plus professionnelle qu'auparavant et je pense que c'est une excellente chose.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup ALAN de ces informations très positives et j'espère qu'il y aura une grande participation de l'ALAC et de la communauté At-Large et des groupes de travail post communautaires, inter communautaires sur les groupes de travail inter communautaires parce qu'il y a certain nombre de nouveaux qui participent à cet appel, mais sachez qu'historiquement personne qui participait depuis la totalité de la communauté ICANN devait suivre les règles pour participer fonction de l'orientation politique de leur groupe. Il y avait parfois des personnes qui étaient bloquées à une certaine étape du processus.

Donc, on a fixé des règles de sorte que d'autres membres de la communauté puissent y participer, qu'il y ait plus de souplesse. Lorsqu'il y a quelques semaines, j'ai parlé au président du GNSO, Jonathan Robinson, également le président du GAC et du ccNSO, Baren. Donc, nous avons eu une conversation ouverte sur ce qu'il y avait à faire sur ce point et sur les pressions sur ces groupes de travail intercommunautaires et je crois que nous allons pouvoir avancer grâce à ces conversations.

Ensuite, le rapport du ccNSO. Morin au micro.

MORIN: Donc le rapport du ccNSO. Comme il a été dit, la ccNSO a participé au débat du groupe de travail intercommunautaire et lors de la réunion du conseil d'administration, la plupart des membres du conseil d'administration ont dû se rendre à Net World. Donc, la réunion n'a pas pu avoir lieu à la dernière minute, mais le type de discussions qui a lieu au sein du conseil d'administration reflète beaucoup des questions

que nous débattons nous même concernant l'organisation et le même débat a lieu autour de la participation. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Morin. Y-a-t-il des questions sur le rapport du ccNSO ou le rapport du GNSO? Je vois que personne n'a levé sa main. Donc, nous allons passer au rapport de liaison du SSAC, Julie.

JULIE HAMMER: Merci, que nous avons ici au groupe de travail. C'était un examen de tout ce qui concerne la transition des fonctions d'IANA et sur la diffusion ou la présentation du rapport avant la réunion de Londres. On travaille sur un commentaire concernant une question qui a été évoquée au SSAC. Merci Olivier.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Julie. Avez-vous des commentaires, des questions? Ça ne semble pas être le cas. Je voulais demander à Moril récemment nommé responsable de liaison. Je vois qu'il ne fait pas partie de cet appel. Est-ce qu'il est avec nous sur l'appel? Non, ça ne semble pas être le cas. Serait-il possible de contacter Moril parce que j'ai regardé la page wiki et je n'ai vu aucune actualisation et je sais qu'il y a eu récemment des actualisations, des mises à jour par rapport à la téléconférence du conseil d'administration, par rapport à mobil, mais j'aimerais avoir des renseignements plus actuels.

SPEAKER: Oui sur ce point, est ce que vous voulez dire que attendez des actualisations ou des mises à jour de la part de Moril sur ces actualisations de la page Wiki, c'est ça?.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Oui. On peut maintenant, s'il n'y a pas d'autres questions, passer à la partie suivante de notre ordre du jour. Une question devant faire l'objet d'une décision. D'abord, toutes les déclarations publiées par l'ALAC en réponse aux demandes de commentaires publics et également aux suggestions spontanées de la communauté At-Large. Vous avez vu qu'il y a un lien sur l'ordre du jour qui contient toutes les déclarations et également les déclarations fermés, c'est-à-dire les déclarations passées, celles qui ont été votées et envoyées aux organes compétant.

Donc, c'est un gros travail. D'ailleurs je souhaite remercier Arian qui est chargé de ce travail. Elle l'a très bien fait d'ailleurs et elle a rempli tous les blancs qu'il y avait. Je ne vais pas passer en revu tous les documents ou déclarations adoptés par l'ALAC, mais j'aimerais remercier toutes les personnes qui ont participé à ce travail, tous les auteurs de ces déclarations. Vous voyez qu'ils sont nombreux. Ça fait un mois et demi qu'ils travaillent là-dessus et ils ont fait un excellent travail. Il y a beaucoup de déclarations à venir. Là, encore, une longue liste de déclarations B, B de bravo et d'abord le processus de développement des politiques sur la confidentialité des services d'enregistrement fiduciaire.

L'ALAC a soumis un point pour ratification et l'ALAC est en train de voter sur cette déclaration.

ARIEL LIANG: Oui, ce vote a comme date butoir le premier mai à 21 heures UTC.

HOLLY RAICHE: Merci Ariel. Oui le groupe de travail sur la confidentialité des services d'enregistrement fiduciaires continue et va continuer à travailler et je vais certainement demander à ce qu'il y ait une contribution, une participation, une accréditation qui concerne la version RAA et il va y avoir encore beaucoup de choses à venir.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Holly de ces mises à jour. Donc, c'est tout ce que nous avons pour ce groupe de travail, n'est ce pas?

HOLLY RAICHE: Oui, effectivement, la réunion de groupe de travail a lieu en ce moment même. Donc, il va falloir que je suive ce qui se passe avec ce groupe de travail et que je revienne peut être à cet appel un peu plus tard.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci. Donc, c'est une soirée très agitée pour vous n'est ce pas? bien, ensuite, déclaration suivante: le plan stratégique au projet de centre d'ICANN sur cinq ans. Dev Anand et Rachid se sont proposé pour co-rédiger cette déclaration. Y-a-t-il des nouveautés là-dessus? Je sais que Rachid n'est pas sur l'appel, est ce que Dev peut nous dire un mot. Dev n'est pas là effectivement. Dev a dû quitter un peu plus tôt.

Donc, nous allons attendre ce premier projet de plan. Il s'agit d'une date butoir pour la fin de mai. Donc, ce n'est pas pour tout de suite, mais je sais que les gens sont très intéressés par cette question. Il y a des commentaires à la fin ou au bas de la page. Il faut que vous connectiez pour faire les commentaires par rapport à ce que vous aimeriez qui figure dans la déclaration de l'ALAC. Ensuite, le groupe de travail d'experts intérimaires sur l'enregistrement des données internationalisés. Ça c'est lié au données d'enregistrements elles mêmes. La traduction et la translittération des données d'enregistrements, ça été rédigé et ça fait partie de nombreuses activités qui ont lieu au sein de ce groupe de travail sur les données internationalisés IDN.

Vous pouvez écrire au personnel de l'ICANN si vous êtes intéressé sur cette question. Ils vous orienteront. Ensuite, le panel stratégique de l'ICANN. Vous savez qu'il y a quatre panels stratégiques qui ont été mis en œuvre qui fonctionnent. Depuis 5, 6 mois, les travaux de ce panel ont été maintenant achetés et publié. Le premier panel consistait à identifier les innovations. Le deuxième sur les innovations multipartites, le quatrième sur le rôle de l'ICANN dans l'écosystème de la gouvernance internet.

Chacun de ces panels auront une personne d'At-Large et de l'écosystème d'ICANN qui va participer pour tous les rapports qui seront publiés. Il y aura des commentaires sur les rapports. Holly, vous avez la parole.

HOLLY RAICHE: Oui, j'ai regardé chacun d'entre eux. Celui qui concerne la gouvernance multipartite est plus intéressant d'après moi. Tout ce qui concerne la façon dont nous allons analyser et examiner ce qui a résulté de net mondial et de la transition des fonctions IANA. Egalement, des questions techniques ce qui est un rappel, un travail énorme que fournit l'ICANN. L'autre panel concerne les outils de communications, mais je sais que je vais faire des commentaires sur ce premier panel et malheureusement, j'ai vu qu'il y avait très peu de commentaires sur ce panel sur la gouvernance multipartite. C'est dommage.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Holly. Effectivement, il y a très peu de commentaires et la date butoir pour les commentaires c'est demain. Demain, 30 avril. Je ne sais pas si on peut étendre cette durée, mais partant de l'idée que c'est la date butoir pour soumettre nos commentaires. Si vous allez sur la page wiki, vous allez voir les commentaires initiaux de Holly et moi-même. Tijani souhaite intervenir, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA: Merci. Oui, même si la date butoir est le 30 avril, j'ai une remarque par rapport au fait que le panel quatre représente un travail énorme et il y a des déclarations sur ce. Il y a effectivement quatre panels et quatre adresses mails et nous avons quatre déclarations différentes, mais ce que je crois qui va être fait, c'est qu'il va y avoir une partie commune de la déclaration. Nous allons soutenir les travaux du panel, puis passer en revue chacun des panels un par un et sur les panels sur lesquels nous n'avons pas de commentaires particuliers. Nous n'entrons pas et s'il y a

une personne qui s'oppose au fait que l'ALAC donne un message de soutien à ces panels, qu'elle le dise si elle ne souhaite pas s'y opposer ici lors de cet appel de conférences, elle peut le faire sur la page wiki elle-même.

Oui, j'ai noté que l'un des panels stratégiques sur le travail de la communauté suggérait de remplacer ou d'augmenter l'organisation au sein de l'ICANN, c'est ce qui va avoir un impact sur le modèle multipartite. Donc, il faut faire très attention lorsque nous voulons soutenir ces panels. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Peut être que vous pourriez trouver l'endroit où cela est dit parce que, effectivement, c'est un commentaire que l'on devrait faire. Pourriez-vous, s'il vous plait, identifier cet endroit. Ce serait excellent pour le suivi. Si vous voulez faire aussi rapidement que possible.

SPEAKER: Oui, je pense que les gens qui ont lu ce rapport en détail pourront le faire

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Oui, attendez. Holly, sait où cela se trouve et elle vous l'indique ici sur le chat. Merci, fort bien, passons à la déclaration suivante.

Alors, les TLD de variantes IDN, la mise en œuvre des procédures LGR. Il s'agit d'un groupe de travail du les noms des domaines de premier

niveau internationalisés, extrêmement technique. Première ébauche et ébauche finale de Renalia, la coprésidente et l'ALAC en train maintenant de voter sur cette déclaration.

Ensuite, le groupe de travail intercommunautaire de l'ICANN qui travaille sur la soumission de la gouvernance internet ALAC mondial. Alan greenberg a travaillé là-dessus. Net Mondial vient de se terminer. Alan, avez-vous des renseignements là-dessus?

ALAN GREENBERG:

Non, pas de nouveaux renseignements en fait. Etant donné que la date butoir est à la fin du mois, ça varie très vite. Etant donné que la réunion a eu lieu. C'était mieux de rédiger à l'avance sans savoir à ce qui allait résulter de cette réunion.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup Alan. Etant donné que cette première section sera en ligne. Oui, je sais que l'objectif c'était simplement de faire plat et ne pas développer plus avant cette question.

Merci. Ensuite, le projet de plan de mise en œuvre pour le système de rapport et de responsabilité en ligne de Whois. Voila, pour l'instant, il y a un vote actuellement là-dessus. Merci à tous pour tout le travail qui a été fait. Il y a deux périodes de commentaires publics ouvert actuellement. Ils ne sont plus ouvert parce qu'ils ont été fermé le quatorze ou quinze avril, je ne m'en souviens plus, mais pour ceux qui n'ont pas donné de réponses pour l'ALAC parce qu'ils avaient un travail interne au GNSO.

Pour le rapport préliminaire sur les OIG et ONG, également proposition pour l'utilisation de conseil d'orientation ou organe consultatif en matière de politiques. Passons maintenant à la proposition qui consiste à sélectionner deux représentants de l'ALAC pour siéger au comité directeur pour la transition des fonctions de l'IANA.

Concernant donc, la transition des fonctions de l'IANA, la première étape consiste à voir l'annonce qui a été faite dans le cadre des commentaires publics concernant la transition des fonctions de la NCIS et des fonctions de l'IANA. Il s'agit d'un groupe qui va administrer les travaux de l'ICANN sur ce sujet. Il y a dix personnes qui vont provenir de chacune des organisations qui composent l'ICANN. Puis, ils vont se pencher sur cette question. Rien n'est encore dessiné là-dessus. Mais, il s'agit d'un comité de haut niveau. Il y aura une équipe de révision sur la responsabilité et la transparence et il a été suggéré que l'on sélectionne un comité de sélection là-dessus pour mettre en place des équipes de révision. Y-a-t-il des commentaires ou des questions par rapport à cette suggestion? Si ce n'est pas le cas, personne ne souhaite intervenir sur cette question.

Je dois vous confesser qu'en l'état actuel des choses, on ne peut pas dire grand-chose si ce n'est que la composition de groupe, la composition générale de groupe n'est pas encore claire. Il ne s'agit pas de la liste actuelle. Et, bien entendu, je cherche un papier qui me serait utile maintenant et je ne trouve pas.

Je crois qu'il y aurait deux personnes des organisations de soutien et des comités consultatifs.

EDUARDO DIAZ: je vois quelque chose qu'il y ait à ATRT 2 et donc la supervision de la fonction IANA et ce comité. Je me demande s'il faut qu'on analyse l'ensemble de processus qu'on parle de la supervision de la fonction IANA Et cela concerne l'ensemble d'ICANN. Donc, je sais que c'est un processus assez long et peut être qu'on pourrait se tourner vers l'ATRT2.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Ensuite, nous avons Cheryl Langdon-Orr qui veut prendre la parole.

CHERYL LANGDON-ORR: Bonjour, merci Olivier. Je voudrai prendre la parole, j'ai quelque problème de voix et en ce qui concerne Eduardo, ce que vous avez dit, je ne suis pas tout à faire d'accord avec ce que vous avez dit concernant le système que vous proposez. Je pense qu'il est important qu'au sein d'At-Large et d'ALAC, les représentants soient vraiment les bonnes personnes pour ce travail. Ça va être quelques choses qui vont demander beaucoup de temps et les critères ici sont importants.

Donc, je pense qu'on besoin d'un système de sélection similaire ou identique à celui utilisé jusqu'à maintenant. En tout cas très [inaudible 00:848:03] comme par exemple ce qu'on a eu pour la ATRT 2 et il faut s'assurer que cela passe par un système interne à ALAC et ensuite externe d'ALAC de manière plus générale, mais il faut s'assurer que les individus qui se proposeront portant une bonne compréhension de ce que fait IANA en réalité et de ce que la transition de cette fonction IANA

sera. Ça nous demande un bon niveau de détails et de compétences. Et je pense que c'est quelque chose qui doit être plus précise que ce qui concerné l'ATRT2.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Nous avons Holly raiche qui veut prendre la parole.

HOLLY RAICHE: Merci. Je suis partiellement d'accord avec Cheryl. Je pense que, oui, cela devrait venir au sein d'ALAC, ces personnes devraient venir au sein d'ALAC, mais je pense qu'il y a d'autres problèmes parce que cela concerne ce que fait l'IANA, la fonction IANA de point de vue technique. Mais, c'est aussi sur l'affirmation de l'engagement, comment cela fonctionne et le système d'accréditation, les problèmes concernant l'affirmation d'engagement, les différents problèmes qui existent. Et je dois dire qu'en ce qui concerne le panel de stratégies que travaille sur la transition dans ce domaine auquel j'appartiens et à propos de Net Mondial qui a été très important ici, je pense qu'on doit parler de la transition, mais pas seulement en la transition parce que le processus en lui-même concernant la fonction IANA entraine toute une série de questions problématiques.

Mais je dirai le principal point de cette affirmation d'engagement concernant la fonction IANA c'est que les personnes qui sont au congrès des Etats-Unis s'intéressent à ce propos et sont relativement inquiets.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci, nous avons maintenant Alan Greenberg qui veut prendre la parole.

ALAN GREENBERG: Merci. Je soutiens ce que Cheryl vient de dire parce que je pense qu'ALAC doit devoir mettre en place un processus prudent dans ce sens là. A mon avis, c'est équivalent à la recherche de candidats de l'ATRTR. Ça va être un problème difficile, je pense, et je crois que nous devons choisir les personnes qui vont être capables de travailler de manière innovante et de trouver d'autres personnes qui puissent travailler avec et qui travaillaient sur différentes idées qui vont surgir à partir de ce groupe de travail. Donc, je crois qu'il faut être prudent pour avoir de personnes compétentes.

En tout cas, par rapport à ce que Cheryl disait, je dirai que ce groupe, on doit chercher des personnes au sein d'ALAC et je pense qu'actuellement la situation est un peu compliquée. Ça peut changer avant la fin de cette année, mais bon.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Alan, Tijani vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Olivier. Je pense qu'on l'a bien dit, la mission serait plus technique qu'autre chose pour ce groupe de travail sur les fonctions IANA et donc je suis d'accord pour dire qu'au niveau du conseil, on nous demande de participer à ce processus, mais d'être comme même au

courant de ce que c'est la fonction IANA, qu'est ce que vous savez de la fonction IANA au niveau technique? Donc, on n'a pas beaucoup de choix au sein d'At-Large parce qu'il n'y a pas beaucoup de gens qui savent exactement ce qu'est la fonction IANA, la partie technique de la fonction IANA, non?

Et si c'est le cas, je ne pense pas que nous aurons besoin d'un processus de sélection parce que personne n'est vraiment apte à y participer. Je pense qu'il s'agit du processus, il s'agit de la façon dont ce processus a lieu etc. et je dirai que je n'ai pas exactement plus d'informations à ce propos, mais je ne pense pas de toute façon que l'on aborde un peut les questions techniques.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup Tijani. Je crois qu'il y a un peu de confusion. On est un peu perdu et au niveau des discussions, au niveau de Sao Paolo, les présidents des SO et des AC et tout est un peu. Ce n'est pas très clair.

Donc, je vais expliquer un petit peu de quoi il s'agit. J'ai mis dans le chat une annonce qui est datée le 8 avril 2014 qui vous renvoie à un appel pour la participation du public concernant les principes, les mécanismes et les processus pour développer une proposition pour la transition de la supervision des fonctions IANA. On propose la création d'un groupe permanent qui dirige le travail sur une manière transparente comme cela est décrit en dessous ici dit que le groupe de travail doit coordonner et doit assurer que le processus avance de manière appropriée et ensuite l'objectif ici est de déterminer les mécanismes nécessaires.

Mais, ce groupe doit coordonner ces résultats de façon à ce qu'on connait les différents mécanismes proposés. Donc, dans cette annonce cela est ajouté après la déclaration que nous avons faite. Nous avons fait une déclaration soutenant cela. Lorsque c'était à moitié élaboré. Donc, cela sera ajouté ensuite à la proposition préliminaire et plus long que ce qu'elle était à l'origine lorsqu'elle a été envoyée à tout le monde.

C'est tout une série de diagrammes qui figurent au bas de la page et il y a la deuxième partie de diagramme de processus est très, très compliquée beaucoup plus que ce que l'on fait normalement à ICANN. Donc, vraiment, je pense que c'est la première partie. La deuxième partie du travail est séparée. C'est le groupe de travail intercommunautaire qui va être créé par la GNSO et par la ccNSO en commun avec l'ALAC, le GAC, l'SSAC pour avoir un groupe de travail intercommunautaire qui analyse les fonctions IANA et qui analyse la transition de la supervision des fonctions IANA et c'est quelque chose qui va être faite parallèlement. Donc, le groupe permanent qui est le groupe de travail intercommunautaire qui est basé sur la communauté. Donc, tous les deux peuvent travailler ensemble et en même temps.

Ils vont devoir travailler à différents niveaux. Le groupe de travail intercommunautaires va participer aux discussions concernant la fonction IANA qui doit être attribué et le groupe permanent de mettre en place un processus pour ajouter quelque chose qui va nous permettre de passer à la situation actuelle en résultat final, quel qu'il soit. Donc, j'espère que j'ai expliqué un petit peu ce que l'on recherche ici. Je dirais que le résultat recherché est des gens pour ce groupe de travail et des gens pour ce groupe permanent. On a besoin de

personnes performants et ces groupes de travail intercommunautaires et l'autre groupe sera permanent.

J'ai entendu dire par Eduardo que l'on va avoir un processus assez compliqué pour rentrer ne contacter avec des gens. Nous sommes ici face à un travail difficile. On a besoin de gens qui sachent de quoi il s'agit dans ces groupes de travail. Donc, on ne pas accepter la candidature de tout le monde. Je ne dis pas, bien sûr, qu'on a besoin d'experts qui n'appartiennent pas à notre communauté ALAC, mais nous aimerions qu'il y ait dans ces groupes de travail intercommunautaires des gens qui sont relativement experts et il est important que l'on prenne cette décision lentement.

Je coirs qu'on a un mois pour organiser ce groupe de travail intercommunautaires. Les groupe sur le NTIA n'a pas été crée encore. C'est pour cela qu'il est important que l'on sélectionne les personnes indiquées, les personnes les plus compétents. Je voudrai vous répéter de Vince, ce qu'il a dit à Sao Paolo lors du Net Mondial lorsqu'il a mentionné la transition des fonctions IANA et de la supervision des fonctions IANA. Il a dit qu'il ne fallait pas faire de bêtises, qu'il ne fallait pas transformer cela en quelque chose de complètement désorganisé et de chaotique. C'est important. Ne faisant pas de bêtises, n'essayant pas de créer un grand désordre ici et quelque chose de chaotique, voila. Donc, il faut être prudent, Vince l'a dit. Il faut être prudent dans ce domaine.

Je pense que si on un comité qui peut regarder les accréditations des gens, les compétences de chaque personne, on pourrait faire comme on fait pour ATRT 2, c'est-à-dire des gens qui regardent, un comité de

sélection qui s'occupe de sélectionner ces personnes et ensuite une procédure permettant aux gens de se présenter pour ces fonctions concernant vraiment les personnes les plus indiquées et j'aimerais bien qu'il y ait un processus aussi pour avoir des commentaires concernant les performances de nos membres dans ces comités. Il y a seulement deux espaces dans ce comité directeur.

Il y aura seulement deux places dans l'autre. Dans le comité peut être nous aurons quatre, dans le groupe de travail intercommunautaires, ils vont peut être quatre places. Il faut qu'il y ait un équilibre concernant le nombre de membres. Pour le comité directeur c'est seulement deux places et donc c'est important que ces personnes fassent du bon travail parce que c'est l'ensemble de la communauté qui va perdre sa place dans ce processus qui est important. Ça va être difficile. Il y a plusieurs personnes qui sont en train d'analyser ces différents aspects.

Bien, donc maintenant que je vous vais donner un petit peu plus de contact. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ou des commentaires et des questions? Eduardo, j'aimerais que vous preniez la parole à nouveau puisque vous étiez le premier qui a pris la parole sur ce point là.

EDUARDO DIAZ:

Je dirai que ces explications que vous avez donné on été très utiles. Je comprends maintenant la portée de cette sélection, je ne me rendais pas vraiment compte qu'on avait un mois seulement pour le faire. Je pensais qu'on avait un peu moins. Je crois que c'est bien ça va nous permettre de sélectionner les personnes compétentes. Je suis d'accord avec vous c'est important.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Eduardo. La date butoir est dans un mois environ parce que la proposition actuellement est sur la table. Donc, actuellement, on nous demande de faire des commentaires sur la proposition, sur la création des ces groupes directeurs et ensuite, en se basant sur les commentaires qui ont été fait vers le 8 mai, je pense qu'à ce moment là, ICANN passera à la partie suivante du processus, mais je suis convaincu qu'il y aura eu un appel de commentaires déjà pour sélectionnes les personnes pour ce groupe directeur.

En ce qui concerne le groupe de travail intercommunautaire, j'ai vu des emails là-dessus envoyés sur les listes de SO et de AC. Jonathan a dit qu'il y a une certaine pression pour créer ces groupes de travail et le plutôt possible et j'invite tout le monde à analyser les compétences des personnes pour rentrer dans ce groupe intercommunautaire. Donc, voila. Et nous avons le temps, mais ce que je voulais vous dire c'est qu'il nous faut un consensus concernant le processus de sélection et nous voulons que le candidat que le candidat que l'on va envoyer soit présenter à ICANN et qu'ICANN passe la sélection en elle-même. C'est comme ça qu'on a fait pour l'ATRT 2 pour le président du GAC, le même type de sélection pour le président du conseil aussi. On fait un pré sélection d'abord.

Bien, alors, est ce qu'il y a des objections pour qu'on crée un comité de nomination pour les membres de ces deux groupes. S'il n'y a pas d'objection, je pense que l'on peut dire que l'on a un consensus pour qu'on ait un comité de sélection qui soit crée afin de présenter des candidats et je pense qui il va falloir faire un appel, organiser un appel

pour sélectionner les membres de ce comité de sélection. J'aimerais que ce comité soit bien équilibré concernant la partie géographique et ce comité ne pourra pas s'occuper de tous les candidats des deux groupes, non? Des deux groupes que l'on va créer. On organisera cela lors de la prochaine.

On peut dire qu'on essaye de recevoir des présentations ou des propositions dans quinze jours pour que le début ou le mi mai on soit prêt à demander aux gens de présenter leurs candidatures. Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci, Olivier. Je voudrais que ce soit clair que le comité de sélection sera là pour sélectionner les membres du groupe directeur et non pas des membres du groupe intercommunautaire.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Bien, merci Tijani. C'est un point important. Oui, vous avez raison. Est-ce que vous pensez que le comité de nomination devrait travailler sur les candidats pour les deux groupes?

ALAN GREENBERG:

D'abord, je pense qu'il faudrait y avoir un groupe de sélection pour les deux groupes, mais si on met une liste en place et si on dit que les membres du groupe de sélection ne pourront être des membres de ces groupes de travail, à ce moment là ça va compliquer les choses. On aura moins de personnes aptes.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Je n'ai pas vraiment compris la dernière partie de votre phrase.

ALAN GREENBERG: Oui, je dirai qu'il faudrait y avoir un groupe de sélection, mais si on dit que les membres du groupe de sélection ne peuvent pas se présenter comme candidats, à ce moment là, c'est un problème parce que le même groupe va devoir sélectionner les membres des deux groupes et si les personnes qui sont membres de ces groupes de sélection ne peuvent pas se présenter pour être membres de ces deux groupes, ça va réduire la quantité de personnes possibles.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Oui, merci Alan. Nous allons d'abord faire voir un petit peu la sélection des personnes pour le comité directeur et ensuite on verra si on a un consensus pour que le groupe de sélection. En tout cas, ce groupe de sélection devrait être créé dans les deux semaines à venir. Je veux demander au personnel d'envoyer un appel pour que des membres se présentent pour participer et pour rentrer dans la création de ces groupes de sélection des membres pour la création des deux autres groupes et je vous propose qu'on attend un petit peu pour que ce soit plus clair et pour savoir ce qui passe concernant les membres du groupe intercommunautaire et du groupe de nomination pour les membres de groupe.

Je pense qu'on pourrait faire un système de candidature direct pour ce groupe sans sélection. Je parle du groupe intercommunautaire qui va

travailler sur la fonction IANA et sur la supervision de la fonction IANA.
Donc Tjani veut reprendre la parole. Tijani vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci. Oui merci Olivier, je ne pense pas qu'on ait besoin d'un groupe de nomination pour le groupe intercommunautaire, mais je pense que les membres devraient être sélectionnés par notre communauté parce que si nous sommes cinq, nous avons besoin d'un équilibre au niveau régional et les candidatures doivent être présentés au sein d'ALAC et au sein d'At-Large pour donner aux candidats, pour présenter ensuite les candidats au reste du groupe.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Bien, merci beaucoup Tijani. Cela nous amène au prochain point de notre ordre du jour et c'est la création d'un groupe ad hoc de travail au sein d'ALAC pour travailler sur la fonction IANA de nouveau et la supervision de cette fonction. Le question est ici, est ce que nous voulons créer un nouveau groupe de travail? Ou est ce que nous voulons confier ce travail à un groupe de travail qui existe déjà au sein d'ALAC. Vous avez la parole. Vous voulez faire des commentaires ou poser des questions.

HOLLY RAICHE:

C'est une question qui est importante qui concerne trois points qui visent dans le même sens. Nous avons trois groupes de travail, un premier de haut niveau, un niveau moyen. Alors, on peut se demander parce que l'on parle du même type d'expertise finalement, non? Donc,

je pense qu'on peut se demander combien de personnes peuvent participer à ce groupe. Ça va demander beaucoup de temps et en plus ça fait que ces personnes là ne peuvent pas se consacrer à autre chose. On ne va pas qu'il y ait des doublons,

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Holly. Oui, je sais qu'il y a quatre groupes différents, pas trois, quatre. Donc, voyons, je vais récapituler: le groupe directeur qui est un groupe d'ICANN qui est dirigé par le personnel et par le conseil d'administration. On a un groupe de travail intercommunautaire qui a été créé actuellement par la ccNSO et par la GNSO et ALAC a déjà fait une partie de travail concernant la gouvernance de l'internet avec un groupe de travail intercommunautaire et la charte va être rédigée par la ccNSO et par la GNSO et donc, j'invite tout le monde, tous les membres d'ALAC et du GAC, de SSAC etc. de se joindre à ce groupe de travail et d'y participer et de se mettre d'accord sur cette charte de la rédiger ensemble. Donc, ça serait le groupe de travail intercommunautaire.

Ensuite, il y a une discussion des négociations qui peuvent avoir lieu concernant la fonction IANA. Ensuite, on a besoin nous même au sein d'At-Large d'avoir un groupe de travail ou un groupe de personnes spécialisés dans ces domaines là et qui travaillent sur ces point là et c'est ce que je demande. Nous voulons que cette tache soit confiée ou soit réalisée par les groupes d'At-Large existants actuellement ou est ce qu'on veut crée un groupe exprès, un groupe qui discute ces thèmes au niveau interne et qui reflète notre opinion parce que nous devons diffuser notre positions concernant cela au sein de toute notre communauté.

TIJANI BEN JEMAA: Olivier, cette question concernant la création d'un nouveau groupe ou l'utilisation d'un groupe qui existe actuellement. Je ne pense pas que la création d'un groupe se justifie.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Oui, merci Tijani. On a le groupe qui travaille sur les idées futures. On a un groupe de travail qui travaille sur les gTLD, puisque ça fait un moment déjà qui travaille. Je suis ouvert dans ce sens. Je ne suis pas sûr ce qui serait le mieux. Donc, c'est pour ça que j'attends un peu vos commentaires.

TIJANI BEN JEMAA: Olivier, je pense que je ne suis pas d'accord avec vous parce que ces groupes que vous avez mentionnés n'ont pas les mêmes tâches et donc, je pense que c'est une équipe spéciale qui demande un groupe spécial et je pense que nous ne devons pas le donner cette fonction au groupe qui existe parce que nous avons besoin du groupe de travail qui travaille sur les nouveaux et décide de travailler sur la création. Donc, nous avons une certaine pression et ça ne peut pas non plus être l'autre groupe qui travaille sur les gTLD, ça n'a rien à voir avec le gTLD.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Tijani. Alan Greenberg, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG:

Merci, je pense que les groupe que vous mentionnez ne sont pas équilibrés au niveau géographique et vous avez dit que ces groupes devraient être équilibrés au niveau géographique et en plus, on parle d'un groupe qui va analyser des questions qui sont compliquées. Donc, je pense que les groupes de travail qui existent actuellement ne peuvent pas être chargés de cela et je crois qu'il faut crée un nouveau groupe ou bien on va demander aux ART. Ensuite, on va voir s'il y a des doublons en ce qui concerne les membres d'ART, les personnes qui se présentent.

A ce moment, on peut voir s'il y a des personnes qui peuvent les remplacer pour assurer un équilibre au niveau régional. Au nom de la transparence, je dirai qu'au niveau de l'équilibre régional, c'est important de travailler comme ça.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Alan, nous parlons de la sélection du groupe de travail et nous parlons de la possibilité et pour At-Large d'avoir son propre groupe de travail qui va discuter de la supervision de la fonction IANA.

ALAN GREENBERG:

Excusez-moi, je me suis trompé. Je n'avais pas bien compris. Je m'excuse. Donc, je voudrai ici vous proposer une autre réponse à ce moment là. Je ne pense pas que cela devrait être un groupe existant. Je pense qu'il faudrait qu'on crée un groupe avec quelques membres qui sont intéressés pour travailler sur ce domaine. Voilà, c'est tout ce que j'ai à dire.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Alan. Pour discuter de ce type de questions, je pense qu'il est difficile d'avoir un équilibre régional. C'est difficile d'avoir cette exigence.

LEON SANCHEZ: Merci Olivier. Je pense que ça serait utile puisque c'est un point important ici pour les personnes. Ma question serait: est ce que ce groupe de travail et les résultats de leur travail, est ce qu'il faudra les guider dans leur travail.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Leon. Merci de cette question. Donc, est ce que les membres de ces groupes de travail d'At-Large seront aussi capables de participer ou d'appartenir aux groupes directeurs ou groupes intercommunautaires? La réponse est oui bien sûr. Je pense que oui. Les membres de ce comité vont s'alimenter du processus général d'ICANN.

LEON SANCHEZ: Non, ma question est plutôt: est ce que les membres du groupe de travail pouvaient appartenir au comité, mais je voulais vous demander surtout: est ce que ce travail qui va être fait par ce groupes de travail doit être partagé entre les personnes qui appartiennent aux différents groupes?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Leon. Je pense qu'en tout cas, d'après ce que j'ai compris, je crois que tout cela va alimenter directement le processus d'ICANN dans son ensemble.

LEON SANCHEZ: Merci beaucoup Olivier.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Leon. Ensuite, Fatima.

FATIMA CAMBRONERO: Mer ci Olivier. D'après ce que je comprend, ces groupes ad hoc At-Large pour la transition de l'IANA doivent d'une manière ou d'une autre apporter un contenu pour les débats qui doivent à leur tour alimenter les débats intercommunautaires. De mon point de vue, je suis d'accord avec Alan pour dire que cela devrait être un groupe distinct. Il s'agit d'un nouveau groupe et qui serait difficile de respecter la diversité régionale ou géographique parce que ça dépend plus des compétences. On ne peut pas tous gérer ce type de questions assez complexes. Je ne pense que ce soit une bonne option que la personne qui soit présidente du groupe At-Large soit membre du groupe intercommunautaire pour que les débats puissent s'autoalimenter. J'espère avoir été clair dans mon intervention.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Fatima. C'est très clair effectivement. Holly raiche et ensuite nous allons clore cette liste d'intervenants parce que nous avons déjà passé une heure et demie sur cet appel.

HOLLY RAICHE: Merci, un commentaire. Je coirs qu'il y a deux réunions à ICANN. Il y a eu un point qui a été évoqué et beaucoup de gens ont parlé de la nécessité de créer un nouveau groupe et les personnes qui ont dit que le groupe qui avaient été constituées avant l'annonce de la condition des fonctions IANA. Donc, ma question est la suivante: que faisons-nous de l'ancien groupe par rapport à ce nouveau groupe que nous voulons créer?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Holly. Un point de précision Holly, si vous le permettez. Concernant l'ancien groupe dont vous avez parlé, vous parlez du groupe de travail intercommunautaire sur la gouvernance internet?

HOLLY RAICHE: Oui, effectivement.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Bien. Donc, celui-ci fonctionne et je dois d'ailleurs vous donner des nouveautés là-dessus. L'un des co-facilitateurs avec Rafik sur cela c'est qu'il y a eu une déclaration à Net Mondial au Brésil et plusieurs membres du groupe de travail se sont rendus au Brésil et la charte de ce

groupe de travail a été examinée parce que le nouveau groupe de travail a été constitué à une conclusion celle qu'ils ont plus avancée dans ce sens.

Donc, il a été décidé qu'ils ne se pencheront pas sur les questions relevant de la NTIA et les objections de certains membres du groupe de travail par rapport aux fonctions de NTIA seront traitées dans un autre groupe de travail. Donc, il a été décidé qu'il y aurait un autre groupe de travail sur le NTIA et donc les questions relevant de la gouvernance internet continueront d'être traités comme les autres questions relevant de la gouvernance internet et d'après ce que j'ai compris, vous faites partie de l'un de ces groupes de travail. Donc, bien entendu, cela va impliquer un feedback à l'ALAC parce que c'est l'ALAC et NCIG qui ont lancé ce groupe de travail.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Holly, merci beaucoup de cette explication. Merci beaucoup Holly. Je note qu'il y a également eu sur le chat un soutien pour créer ce nouveau groupe de travail. Donc, créer un nouveau groupe de travail ad hoc ou temporaire et le sujet ou le mandat de ce groupe de travail ad hoc sera la transition de la gestion des fonctions de l'IANA. Bien entendu, il faut faire appel à candidature sur la liste des membres de l'ALAC et on va pouvoir le faire aussi vite que possible avec la liste de diffusion mail.

Concernant le point de l'ordre du jour 8b, je m'aperçois qu'il y a également un groupe ALAC sur la transition. Tijani souhaite intervenir.

TIJANI BEN JEMAA: Oui, merci Olivier. J'aimerais dire que je préférerais qu'il y ait un groupe qui ne travaille pas uniquement sur la transition de la gestion de l'IANA, mais également sur la responsabilité de l'ICANN.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Oui, merci Tijani. Excellente intervention. La transition, c'est une première étape et la responsabilité en est une autre. Donc, commençons par la première étape, à savoir la transition des fonctions du gouvernement nord américain pour les fonctions de l'IANA. Pour ce qui concerne la responsabilité de l'ICANN c'est un suivi de l'équipe de révision sur la transparence et la responsabilité. Je crois que le conseil d'administration va lancer cela avant la réunion de Londres et ça c'est une autre partie du travail qui va s'ajouter. Il s'agira donc du même groupe de travail ad hoc qui doit pouvoir travailler sur cette question.

TIJANI BEN JEMAA: Oui, je posais la question parce que Fadi a dit qu'avant d'aborder la transition de la gestion d'IANA, il faudrait travailler sur cet autre sujet. Il a dit qu'il faudrait travailler en parallèle. Vous vous souvenez de cela?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Oui, oui c'est vrai. Allez-y Tijani.

TIJANI BEN JEMAA: C'est pourquoi je dis qu'une étape de travail consiste à travailler sur la transition des fonctions d'IANA et l'autre sur la responsabilité.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Bien, nous sommes encore plus perdu ici parce que lors de la dernière réunion ALAC, il y a eu une réunion avec certains points d'action pour dire que l'ALAC devrait constituer un groupe ad hoc pour les fonctions du gouvernement nord américain, des fonctions de l'IANA. Donc, je vais demander qu'est ce qu'on fait de cela? Comment avançons-nous là-dessus? Allons-nous suggérer s'il y ait une première téléconférence qui soit organisé? Mais il ya des une liste de personnes qui se sont portées volontaires pour faire partie de ce petit groupe et donc, voilà pour que vous sachiez que cela va avoir lieu et c'est quelque chose de séparée. C'est un groupe de coordination qui va avoir lieu entre ALAC et NTC. Bien, personne ne souhaite intervenir.

On déjà consacré beaucoup de temps là-dessus. Donc, on va passer au point suivant: commentaires publics de l'ALAC sur les organes consultatifs en matière de politiques. L'ALAC annonçait une consultation publique sur les organes consultatifs en matière de politiques. Evan a dû nous quitter malheureusement. Je ne sais pas s'il y a beaucoup de gens qui participent à l'appel qui souhaitent intervenir là-dessus. Il s'agit de savoir quels sont les prochaines étapes à suivre. Je note qu'il y a une contribution de certains qui ont soutenu le processus et d'autres qui ce sont opposés. Ce que je suggèrai c'est de demander aux groupes de travail d'effectuer un suivi de cela. Donc, l'ALAC demande aux nouveaux groupes de travail d'analysez la contribution et de faire des recommandations à l'ALAC pour vois quelles seraient les prochaines marches à suivre. Y-a-t-il des commentaires ou des questions là-dessus?

Merci. Heidi, vous avez indiqué sur le chat le lien pertinent, je vois que personne n'a levé la main. Cette période s'achève le 6 mai, donc vous avez encore peu de temps. Si l'un d'entre vous souhaite faire un commentaire sur cette question, n'hésitez pas à le faire. Sachez que l'ALAC ne va pas faire de commentaires parce que sa propre période de commentaires. Donc, elle ne va pas faire de commentaires sur sa propre période, mais vous êtes encouragés à faire des commentaires sur At-Large si vous avez des commentaires à faire sur cette question. Bien si personne ne souhaite intervenir, nous allons demander à ce groupe de travail de nous faire des suggestions par rapport aux prochaines étapes à suivre. Merci.

Passons au point suivant à l'ordre du jour. Un point à discuter: révision des activités de Net Mondial, résultats et prochaines étapes. Je ne sais pas si Fatima, Leon également souhaitent intervenir. Il y a beaucoup de gens qui se sont rendus à Net Mondial. Mon impression c'est qu'il s'agissait d'un document consensuel. Le document original constituait un bon point de départ pour les débats très intéressants du reste. Un format également très intéressant à tel point qu'il pourrait y avoir un nouveau format pour le troisième jour à Londres, un format où nous avons quatre micros et un débat qui aura lieu dans la salle sur la question NTIA.

Mais je crois qu'en fin de compte, beaucoup de gens n'ont pas obtenu ce qu'ils cherchaient, ce qui montre qu'il y a un certain consensus atteint parce que comme vous le savez, le consensus c'est essayer de trouver des solutions intermédiaires et il y a eu des solutions intermédiaires qui ont été trouvées que ce soit dans le document si vous l'avez lu ou vous aurez noté qu'il y a un lien sur le chat pour avoir accès

à la page internet de Net Mondial. Il y a également un document final multipartite de Net Mondial. C'est une contribution du groupe de travail intercommunautaire de l'ICANN sur la gouvernance internet et un document consolidé, c'était le point de départ pour net mondial.

Donc, beaucoup de documents à lire, mais très intéressants. Y-a-t-il des commentaires ou des informations complémentaires de la part de ceux qui se sont rendus à Sao Paolo.

LEON SANCHEZ:

Oui, une chose qui m'a beaucoup plu à net mondial c'est que la période de commentaires publics a réellement été prise en compte. Comme vous l'avez dit, tout le monde n'a pas pu obtenir ce qu'il cherchait, mais une question essentielle qui a été soulevée lors de cette période a été traitée d'après moi, à savoir qu'au début la première version du document utilisait une rédaction qui est assez contraignante et qui n'était pas encourageante, mais ils voulaient engager les gens et on a vraiment avancé là-dessus. Et donc, nous avons un document non contraignant et le document final est donc non contraignant.

Autre chose qui m'a plu à net mondial. Ça c'est qui ma plu. Ce qui ne m'a pas plu c'est d'avoir perdu tant de temps lors de la séance d'ouverture. Je crois qu'on aurait pu être plus efficace sur les durées d'interventions. C'est en tout cas mon point de vue sur la conférence de net mondial.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup Leon. Ensuite, Fatima Cambronero.

FATIMA CAMBRONERO: merci, Olivier. Je vais être brève parce que j'ai déjà fait des commentaires longs sur l'appel de l'AFRALO hier. Par rapport au format, nous avons un micro pour tous les groupes des parties prenantes et ça était effectivement un très bonne idée pour que chacun puisse s'exprimer sur un pied d'égalité parmi toutes les parties prenantes plutôt que d'avoir une partie prenante habituelle qui intervienne.

On pourrait répéter cela dans d'autres réunions sur la gouvernance internet. Comme je l'ai dit hier, il y aura beaucoup d'opinions sur les résultats de net mondial, autant de participants bien entendu. beaucoup de gens sont frustrés parce que le seul point qu'ils avaient à l'ordre du jour n'a pas été soulevé ou évoqué, mais pour nous en Amérique Latine, nous avons obtenu un très bon résultat parce qu'il y a eu une contributin qui a inclut et nous allons continuer à travailler sur ces questions sur la base d'une consensus qui n'a pas été atteint. Ensuite, la société civile n'était pas au courant du processus de négociations, le niveau de discussions était de très haut niveau.

De plus, je pense que l'ICANN par rapport au processus de transition et par rapport à la responsabilité e l'ICANN, j'ai cru comprendre ou d'après moi c'est une étape supplémentaire et nous comprenons que ce processus de transition va se poursuivre dans d'autres forums ou dans d'autres réunions. Donc, personnellement, je pense que les résultats de net mondial sont très positifs et s'il est très bon que toutes les parties prenantes puissent se faire entendre sur un pied d'égalité. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Fatima, je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire. J'ai eu pour ma part la même impression. Ensuite, Leon, Alan Greenberg et Tijani et je vais ensuite clore cette liste après Tijani parce qu'il faut suivre notre ordre du jour.

LEON SANCHEZ: Merci. Juste pour dire que le document de Net mondial, en tout cas le lien figure sur le chat et le forum IGF, il va falloir regarder de près ce qui se passe lors de la prochaine réunion de l'IGF. Elle sera très importante. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Effectivement, il y a eu des interventions faites par de nombreuses personnes y compris le Haut Comité de Net mondial pour dire que l'objectif de Net mondial ne prétendait pas substituer l'IGF pour remplacer l'IGF, mais le compléter. Il y a eu beaucoup de suivi par rapport aux débats de Net mondial, en particulier, un appel pour qu'il y ait davantage de forums régionaux IGF sur la gouvernance Internet.

ALAN GREENBERG: Oui, j'ai été satisfait des résultats de Net mondial et personnellement, je suis tout à fait d'accord avec Nelson Muller qui reprend d'ailleurs beaucoup des résultats et des conclusions de cette conférence.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci, c'est très intéressant, si vous pouvez nous l'indiquer sur le chat. Ensuite, Tijani a la parole.

TIJANI BEN JEMAA: Merci, Olivier. J'ai été opposé dès les premiers résultats du premier sommet WSIS, c'est-à-dire sommet mondial sur la société de l'information. Il est important de mettre en œuvre un processus totalement participatif et inclusif. Je pense que les résultats étaient bons et on ne sera pas tous satisfaits et ça c'est normal.

Mais il y a un consensus qui d'après moi est bon. Donc, je pense que ces deux journées de conférences de net mondial nous ont permis cela. Si une personne remet en cause le modèle multipartite, vous ne le verrez pas de manière explicite mais vous verrez que d'une manière générale, la plupart des gens, 90% des gens pensent que ce modèle multipartite fonctionne et c'est réellement important parce que ça était notre première lutte et maintenant tout le monde a convenu de cela et tout le monde va le défendre maintenant, ce modèle.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Tijani. Bien, passons à notre prochain point à l'ordre de jour. Nous n'avons plus que dix minutes. Le point onze: stratégies At-Large sur les médias sociaux. Dev Anand et Ariel. Malheureusement, Dev Anand a dû nous quitter plutôt, mais Ariel, pourriez vous dans les sept, huit minutes qui suivent nous dire un peu plus là-dessus.

HEIDI ULLRICH: Dev est revenu.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Excusez-moi. Je ne savais pas que vous étiez revenu. Donc, Dev ou Ariel, comme vous voulez. Celui qui souhaite intervenir peut le faire. Alors, Dev au micro.

DEV ANAND: Merci Olivier. Alors, la stratégie sur les médias sociaux mises en œuvre par le groupe de travail sur les médias sociaux lors du conseil de 2012 et depuis, il y a eu une stratégie à moyen terme parce qu'il a fallu mettre en place plusieurs choses. Donc, ce groupe de travail et je vais demander à Ariel de nous parler ensuite de son expérience par rapport à la proposition de cette stratégie At-Large sur les médias sociaux. Il y a une présentation beaucoup plus détaillée pour vous, qu'on peut vous présenter maintenant. C'est un résumé de cette stratégie. Mais, peut être qu'Ariel va vous en dire un peu plus.

ARIEL LIANG: Oui, pour avoir une stratégie, il faut d'abord avoir des principes. Donc, nous avons eu communication et il faut qu'il y ait une sensibilisation au sein de l'ICANN par rapport à la gouvernance internet et d'autres questions qui sont liés. Donc, on va faire une diffusion par rapport aux médias sociaux et le deuxième objectif c'est de voir comment ce comité peut traduire cela en action concrète et faire en sorte que les médias sociaux permettent aux utilisateurs finaux de participer davantage. Egalement, participation sous forme de contribution de la part des

membres pour faire de commentaires sur des projets ALAC, juste après une participation, un type de participation.

Egalement se joindre à l'ALAC ou créer un nouvel ALAC, ça sera une nouvelle forme de participation, donc voilà des moyens spécifiques d'atteindre ces objectifs. Ensuite, comment mesurer la réussite de cela? Son terme de communication et d'indicateurs clés de résultats. Il y a beaucoup de chiffres qui sont disponibles. Par exemple, sur les pages face book, on peut voir le nombre de post, combien de personnes l'ont vu et donc ça nous donne une idée de la participation.

Les commentaires sont partagés et ces chiffres on peut les suivre de manière journalière pour mieux comprendre ou mieux voir les résultats de sensibilisation. Et on peut utiliser beaucoup de sites web pour faire un suivi de ces chiffres. Voilà des exemples des données qu'on va utiliser pour avoir une idée des résultats. Ensuite, les objectifs des indicateurs des performances pour voir la participation des utilisateurs finaux dans les médias sociaux. On peut les utiliser de plusieurs manières, on peut suivre le nombre de commentaires sur les déclarations ALAC. Egalement les mesures partagées avec d'autres. Voilà un petit peu la manière dont nous pouvons suivre les résultats des ces objectifs.

Ensuite, le public ciblé. D'abord, les nouveaux membres ALS actifs, nous avons fait une liste de ces membres. Il s'agit de jeunes personnes qui sont réparties sur toutes la terre qui s'intéressent à la gouvernance internet, mais qui ont des connaissances limitées sur des questions plus techniques mais souhaitent en apprendre plus. Ils suivent les informations, les nouveautés et les différents événements qui ont lieu

et souhaitent partager leurs points de vue. Pour vous donner un exemple concret de ce public ciblé, ça peut être le programme en Asie pour les jeunes. Voilà un petit peu le public ciblé et les tactiques qui sont mises en place par rapport à ces médias sociaux. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Ariel. Dev au micro.

DEV ANAND: Sur la prochaine diapo, donc on voit ici les tactiques. Il y a deux types de contenu. L'un qui concerne les commentaires, mise à jour des politiques et ensuite un contenu statique: ce sont des informations pour débutants, l'explication d'acronymes, les termes utilisées et on concentre également sur ceux qui participent à At-Large.

Donc, c'est pour permettre aux gens d'utiliser le contenu. La diapo suivante s'il vous plait. Alors, comment mieux développer les Hach tag? Il s'agit de suggestions ici. Alors, nous avons des Hach tag pour les dix différents types de dossiers utilisés. Par exemple, si on parle des déclarations ALAC, si vous voulez faire des commentaires en utilisant le hach tag approprié. Par rapport à la politique, vous utilisez le hach tag Whois ou IANA etc.

La diapo suivante. Alors, voilà l'un des exemples qu'on essaye de faire maintenant. C'est également de faire montrer que l'on partage parce qu'on veut essayer de créer différents contenus. Et les commentaires clés sur la stratégie qu'on veut montrer et diffuser sur la page et ensuite

un autre qui concerne plus le contenu statique qui peut être fait à l'avance avant l'autre contenu.

Alors, comment est ce que cela va fonctionner? Il y a un groupe de travail, peut être le groupe de travail sur le renforcement des compétences, également le personnel At-Large. Alors par rapport au contenu fluide, on va essayer de développer une tactique pour les médias sociaux, spécifiques aux médias sociaux et par rapport au contenu statique, on va essayer de le faire avec deux mois d'avance.

Egalement, par rapport au contenu fluide, il va falloir créer un contenu en fonction des trending topics. Et avant la réunion de Londres, on va essayer de poster ce contenu. En termes d'organisation et de qualification, comme je l'ai dit, le groupe de travail qui va fournir une orientation sur l'aspect concernant les politiques, le personnel et les documents concernant les médias sociaux. Pour vous donner un exemple, c'est ce que l'on peut faire. On peut montrer la façon dont on est organisé. On va mettre le contenu du thème, les différentes manières de travailler sur ce contenu et travailler sur ces points là qui sont planifié et régulièrement en ce qui concerne le contenu.

Donc, ensuite la prochaine étape, la stratégie doit être ratifiée au sein du TTS. Nous devons aussi essayer de présenter au groupe de travail de formation des compétences au président des RALOs et secrétariats pour avoir leurs opinions et ensuite nous allons évaluer les commentaires et peaufiner la stratégie. Ensuite, nous allons développer la stratégie pour le groupe de travail qui travaille sur Correction et ce qui signifie donc organiser, calendrier pour les délivrer. On a besoin davantage de travail sur les médias sociaux, ce type de choses. Je pense qu'on aura besoin

d'un mois plus ou moins avant que l'on puisse analyser tous ces contenus.

Donc, nous aurons besoin davantage de travail avec le groupe de travail sur la Correction. Et ensuite nous allons voir les différentes attributions pour chaque groupe. Il nous faut voir aussi comment on peut utiliser les médias sociaux pour répondre et offrir et fournir des informations exactes sur At-Large pour voir si on fait cela et de quelle façon on le fait pour être sûr que les informations soient exactes. Voilà, je dirai que c'est la dernière diapo que je ai à vous présenter. Donc, je vous remercie.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Dev. Bien, vous avez fait du bon travail. Deux petites questions. La première c'était donc sur le chat de Garth et Garth demande est ce que cela ne risque pas de multiplier par deux les outils d'ALAC ou est ce que ce sont des nouveaux outils qui vont être présentés dans les médias sociaux?

DEV ANAND: Je dirai que nous allons continuer à travailler. Ce que nous cherchons quand nous voulons utiliser les médias sociaux, c'est de participer davantage au processus des politiques d'ICANN, mais aussi d'atteindre une audience différente, un public différents, les nouvelles ALS qui rentrent dans ICANN et dans At-Large et essayer de mieux travailler avec ces membres pour voir ce que font ces membres et comment ils

participent aux activités d'ICANN, voila. Donc, ce serait cela notre objectif. Est-ce qu'il y avait une autre question?

ARIEL LIANG:

Oui, je voudrai vous demander si l'objectif est de communiquer les informations concernant At-Large à un public plus large à travers les médias sociaux. On voit qu'on les utilise et on fournit les liens. Cela permet à l'utilisateur de participer. C'est ce que nous voulons encourager à travers l'utilisation des médias sociaux. Il est clair qu'il faut que ces gens connaissent le langage des médias sociaux pour pouvoir communiquer à travers ces médias sociaux.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

merci Ariel. Merci pour cette mise à jour. Je crois qu'on peut faire une action à suivre basée sur notre la suggestion faite. Concernant la formation des groupes de travail sur la Corretion pour participer et être présentés au prochain appel d'ALAC et je crois que nous allons devoir répéter de nouveau les présentations pour rafraichir la mémoire de tout le monde.

Bien, nous avons maintenant la mise à jour d'At-Large. Je crois que nos interprètes doivent partir. Donc, on va avoir rapidement ce qui c'est passé ces derniers temps. Donc, Eduardo Diaz concernant ATLAS 2.

EDUARDO DIAZ:

Merci monsieur le président, nous avons le comité d'organisation qui s'est réuni pour fournir une mise à jour de l'ATLAS 2. Depuis la réunion

de Singapour, je dirai que nous avons fait, les choses avancent bien, avancent vite et donc je ne peux pas vous donner de détails spécifiques mais je dirai qu'il y a un ordre du jour préliminaire que vous pouvez consulter. Je n'en suis pas devant mon ordinateur, donc je ne peux vous mettre le lien, mais je vous recommande de consulter l'ordre du jour préliminaire de faire vos commentaires et il y a un groupe aussi qui travaille sur l'événement, qui organise l'événement, qui a beaucoup travaillé dans les différents groupes qui vont travailler juste dans les différentes sessions. Si ça vous intéresse, si vous voulez participer à ces groupes de travail, un groupe d'experts, un groupe de facilitateurs, ce genre de choses, contactez Tijani ou Evan qui sont les coprésidents.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Est-ce que vous voulez ajouter quelque chose? Merci beaucoup, un résumé rapide. Nous en remercions Tijani. Est-ce que vous voulez rajouter quelque chose à cela. Tijani, est ce que vous voulez rajouter quelque chose ici. Apparemment, Tjani est en muet. On ne l'entend pas en tout cas. Ben, alors je pense que Tijani n'a rien à dire et Evan sont les coordinateurs des différents groupes thématiques. Ah, Tijani vous voila. Allez-y, vous avez la parole Tijani, si vous avez quelque chose à ajouter après ce qu'Eduardo a dit.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Olivier. Je voudrai parler du groupe de travail qui travaille sur l'événement. Nous sommes actuellement en train d'essayer de trouver le bon président et un rapporteur compétent et un expert qui puisse travailler sur les questions concernant chaque session et j'espère

qu'aujourd'hui, je sais que certains de nos collègues ne sont pas d'accord avec ça parce que la plupart des experts appartiennent à ALAC. Donc, les neuf experts qui ce sont déjà présentés. Il y en a que trois qui sont d'ALAC.

Donc, je voudrai vous dire que ce n'est pas une convocation qui est fermée. C'est une convocation ouverte à tout le monde. En ce qui concerne les experts, vous n'allez pas intervenir, vous n'allez pas prendre la parole, vous allez seulement être et comme membre du groupe de discussion. Chaque groupe va rédiger une déclaration sur le thème choisi. Par conséquent, il n'y aura pas de panel et de présentation des membres de panel. C'est une discussion. J'espère qu'on a pour alimenter la discussion et donc nous voulons compter sur cette information. Par conséquent, tout ceux qui sont intéressés, contactez nous, les personnes qui sont intéressés vont travailler comme experts.

En ce qui concerne le président et les rapporteurs, comme cela a été dit, c'était une tâche difficile parce que nous devons trouver un président compétent pour chaque groupe et chaque président doit avoir certaines compétences pour pouvoir présider la réunion et le rapporteur la même chose. Il doit être capable de rédiger. Donc, ce sont des conditions et les personnes doivent savoir ces compétences. On a besoin de personnes de compétence afin de pouvoir après le sommet faire un bon document. Si ce n'est pas le cas, ce sera un problème pour notre sommet.

Donc, de nouveau je le dis, ce n'est pas seulement ouvert aux membres d'ALAC, c'est ouvert à tout les monde. Tout le monde peut participer.

Tout le monde est invité à participer. Et le groupe de travail, donnera, décider, fera des suggestions etc. c'est l'objectif.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Tijani et je vais vous rappeler et donc quand est ce qu'aura lieu cette appel et si vous voulez participer à l'appel concernant le comité d'organisation, vous importerez tous les aspects concernant ces groupes de travail. Donc Eduardo, vous voulez prendre la parole? Gisella, Atlas 2. Donc, on va organiser un appel et ensuite.

Est-ce que vous pouvez nous envoyez le lien à la page de notre ordre du jour? Pour savoir quand est ce que la prochaine réunion du comité d'organisation d'ATLAS 2 va avoir lieu. Je vois que les interprètes arrivent au bout de leur disponibilité pour cet appel. Il reste deux minutes. Nous devons encore discuter la dé-certification de certaines ALS et il y avait aussi un document en ligne concernant les candidatures des structures At-Large.

Gisella, que faisons-nous? On nous donne trois minutes de plus. Mais, elles sont fatiguées les interprètes. Bien, voyant rapidement la dé-certification des ALS, c'est déjà dit. Il y avait une série de structures At-Large qui sont des candidats pour la dé-certification des candidats. Ces ALS sont dans une liste qui est dans lien sur la page de l'ordre du jour. Nous avons cette liste des structures At-Large n'existe plus mais on a, par exemple, la société internet du Pakistan, le réseau d'utilisateurs internet de Tokyo. Il y a une liste qui n'est pas sur l'écran que je vais vous lire, mais je voudrai vous demander si nous avons encore les leaders régionaux sur l'appel parce que sinon on peut le fournir par

email, ensuite pour donner davantage d'informations sur ce point et pour fournir la liste exacte.

Donc, nous avons l'association Italiana per la sicurezza informatica d'EURALO. Nous avons Consumer d'EURALO, d'Allemagne. Internet.org d'EURALO, Association de l'ACRALO, National Consumer de l'ACRALO, Consumer Web Watch de NARALO et finalement Real Data community Network Association de NARALO.

Donc, qu'est ce que vous pouvez? Je vais demander aux leaders des régions pour ceux qui sont des membres d'ALAC et qui consacrent le leadership de leur région n'est pas présent. Rappelez leur que nous avons besoins des informations qui ont été fourni et qui sont donnés dans la règle de procédure d'ALAC et cela est définit dans le processus de dé-certification. Pour les procédures de dé-certification, nous avons besoin de certaines informations. Si nous ne les avons pas, nous ne pourrons pas les faire.

Donc, je vais vous demander de voter avant la réunion de juin, avant notre sommet d'At-Large de voter pour que toutes les ALS sachent qu'elles sont certifiées ou pas au sein d'At-Large. Donc, nous avons ensuite le point quatorze de notre ordre du jour: la candidature des ALS en ligne. C'est quelque chose de nouveau que Natalie va nous expliquer.

NATALIE:

Merci Olivier. Je sais qu'il faut être connecté pour pouvoir le faire. J'ai essayé de le faire et je ne suis pas connectée. Je n'ai pas vu ce document.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Oui, Natalie vous avez la parole.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Olivier. J'ai mis le lien dans Adobe Connect. Actuellement, ce n'est pas en ligne, c'est sur ma page wiki. Nous espérons que nous pourrions mettre cela en ligne rapidement. Je voudrai vous donner une rapide vision. Donc, c'est un document qui a été envoyé en pièce jointe et nous avons décidé que c'était une bonne occasion de faire quelques modifications dans le contenu.

Donc, pour les ALS dont on a déjà reçu les candidatures, on essaye de modifier les formulaires des candidatures et nous envoyons un exemplaire et nous le [inaudible 01:53:58] la seule différence que l'on a ici c'est que le formulaire des candidatures sera disponible sur la liste email. Il n'y aura plus de formulaires de candidatures sur ce wiki. En ce qui concerne le contenu nous avons revu que la question est un peu confuse concernant les réponses des choses qui donnaient des réponses tout à fait confuse.

Donc, il y a une modification dans ce sens et les organisations régionales des utilisateurs d'internet de différents pays dans la région géographique c'est quelque chose qui était un peu compliquée. Donc, on a modifié cela et on résume, on a simplifié cela en une question plus claire. Dans la question de la partie des financements aussi, on a rédigé différemment que si on avait des réponses aux questions qui étaient contradictoires.

Nous ne demandons plus de site internet et les ALS peuvent présenter un page de face book. A l'origine c'était seulement pour l'interaction entre membres. Aujourd'hui, on a vu beaucoup d'ALS ou de candidates en tout cas qui envoyaient leurs formulaires à travers ces sites de face book. Donc, on a décidé de l'inclure.

Pour une question de rapidité du processus, on a ajouté des questions dans le formulaire de candidature. Donc, le personnel peut avoir ensuite davantage d'informations sur ce formulaire de candidature et le formulaire doit être refléter dans le formulaire de candidature à travers des questions supplémentaires qui sont simples et par lesquelles on répond par oui ou par non dans le formulaire de candidature.

Il y a d'autres choses de plus à faire. On a besoin de faire traduire ce document dans les langues qu'on utilise toujours. Nous avons besoin de voir si au niveau des statuts si tout va bien et on doit faire une présentation anonyme à cette page pour que les gens puissent accéder. Les ALS ne veulent pas toujours s'accréditer en tant qu'ALS. Donc, essayer trouver un système pour qu'ils puissent faire cela de manière anonyme. Voila, si vous avez des questions ou des commentaires à faire, faites le.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Natalie.

SPEAKER: Enfin quand est ce que ça va commencer?

NATALIE: Il n'y a pas encore de calendrier pour le moment. On vous l'envoie avec les membres si nous pouvons le faire traduire d'abord. Donc, ensuite, si tout le monde est satisfait du contenu, ce sera donc porté au mois de juin ou en tout cas, dès que la traduction est disponible.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Puisque tout le monde n'est pas capable d'accéder à cela, je vois qu'il y a des gens qui ont pu se connecter d'autres noms. J'allais suggérer que l'on fasse un suivi par email et je suis aussi préoccupé par les interprètes. Donc, je pense que ça prolonge un peu trop. Je pense qu'il faut conclure cet appel rapidement. Je vois qu'il ya des personnes qui veulent prendre la parole. Alan et Tijani. Alan, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG: Oui, je remarque que je n'ai pas entendu de choses qui me gênaient et le processus pour l'accréditation des ALS est un processus qui est approuvé par le conseil et si l'on veut changer quelque chose en termes de ce qu'il va être approuvé. Je pense que c'est quelque chose de simplement opérationnelle qui n'affecte rien, mais c'est quelque chose que l'on doit faire et que l'on doit vérifier avant de mettre en œuvre quoi que ce soit.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Alan. Tijani vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Olivier. Je propose que Natalie le mette sur le wiki pour qu'on puisse le voir et lui envoyer nos commentaires le plus vite possible.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup. Très bien Tijani. Faisons une action à suivre pour que ce soit porté sur le wiki dans une partie qu'il n'y aura pas besoin de système de connexion pour que tout le monde puisse le voir plutôt que de faire comme ça. Certaines personnes ne peuvent pas y accéder. Alan greenberg vous avez la parole.

ALAN GREENBERG: Oui, rapidement. Le plan préliminaire pour la réunion de vendredi et qui concerne notre programme, est ce que c'est terminé?

HEIDI ULLRICH: Oui, pour commencer à Singapour, nous n'avions pas de réunions. Je suis en train d'organiser mon départ à 3 heures de Heathrow, ça veut que je doive me réveiller vers onze heures. Pour réserver vos billets.

Bien merci. Merci beaucoup, merci à tous. Nous remercions nos interprètes qui sont restés deux heures et demie sur cet appel, alors que c'était une téléconférence de deux heures. Donc, merci à tous et tout le monde a bien travaillé et nous avons bien avancé. Il y a beaucoup d'actions à suivre. Donc, on se retrouve. Je vois que Peter a levé la main. Un dernier commentaire, Peter, vous avez la parole

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Je m'excuse, je n'entends pas ce que Peter est en train de dire. Inaudible. Est-ce que vous pouvez écrire votre commentaire et l'envoyer sur le chat s'il vous plait. Nous allons suivre par email. Nous ne vous entendons pas. Ok merci à tous et pour votre présence et pour votre travaille pendant deux heures et demie. Cet appel est terminé. Merci, au revoir à tous. Merci à tous, au revoir.